

Communiqué de presse



Dijon, le 20/04/2022

Gilles CLAVEL réélu Président du Conseil d'Administration de l'Urssaf Bourgogne

Le 5 avril 2022, Monsieur Gilles CLAVEL (CPME), a été reconduit dans ses fonctions de Président du Conseil d'Administration de l'Urssaf Bourgogne.

Lors de la séance d'installation du Conseil d'administration qui s'est tenue au siège régional dijonnais de l'organisme, les administrateurs ont également réélu Monsieur Denis GUVENATAM (CGT) au poste de 1^{er} Vice-Président, Madame Valérie Mazué (CFDT) au poste de 2^e Vice-Présidente et Monsieur Franck Laureau (CGT-FO) au poste de 3^e Vice-Président.

Le président CLAVEL a exprimé aux administrateurs son souhait de continuer à bien travailler ensemble et a déclaré « *rester attentif à l'accompagnement des entreprises et des travailleurs indépendants, tout particulièrement au cours de la période très sensible et délicate que nous connaissons depuis deux ans* ». Conscient des évolutions vécues dans la même période par les collaborateurs de l'organisme, il est également « *sensible à ce que l'ensemble des collaborateurs de l'Urssaf puisse conduire ses missions dans de bonnes conditions* ».

Pour rappel, le Conseil d'administration de l'Urssaf Bourgogne, paritaire, est composé de 20 membres nommés pour 4 ans. Il a pour principales missions de :

- Voter les budgets de la gestion administrative,
- Approuver les comptes annuels de l'organisme,
- Orienter l'activité de l'Urssaf en se prononçant sur les différents rapports qui lui sont soumis, notamment ceux relatifs au fonctionnement administratif et financier de l'organisme.
- Régler par ses délibérations, les affaires de l'organisme.

A propos de Gilles CLAVEL

À 51 ans, ce dijonnais dirige depuis 11 ans l'entreprise Ailax (signalétique et accessibilité aux personnes à mobilité réduite). Très impliqué dans la vie locale, il avait été élu président du Conseil d'administration de l'Urssaf Bourgogne le 31 janvier 2018, et exerce d'autres mandats.

L'Urssaf, en quelques mots

Accompagner les employeurs et entrepreneurs dans le cadre d'une relation de service simple et personnalisée pour assurer la collecte des cotisations avec efficacité et équité, en tant que recouvreur social performant (0,24% de frais de gestion), tels sont les enjeux majeurs des Urssaf. Sa raison d'être au sein de la Sécurité sociale : financer le modèle social français, avec 534,4 milliards d'euros encaissés auprès de 9,8 millions de cotisants. Sa mission sociale : garantir aux travailleurs le bénéfice d'une protection sociale (couverture santé, retraites, prestations familiales) liée à l'exercice de l'emploi dans un cadre légal. Sa mission économique : faciliter les démarches des entrepreneurs et garantir le respect des règles sociales indispensables à une concurrence équitable.

Chiffres Bourgogne : 4,9 Mds € collectés en 2021 164 316 cotisants 288 salariés